ALCOOL-INFO

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

ALCOOL ET VIOLENCE PHYSIQUE

Par Profil supprimé Postée le 14/05/2017 02:31

Bonjour, mon frère est alcoolique depuis des années il a déjà perdu ça concubine et ne voit ces enfants qu'un week-end sur deux régulièrement il va chez mes parents et les frappes violement ainsi que ceux qui si trouve ce jour là. Il ne m'a jamais touché mais je me fais beaucoup de soucis pour ma famille mon père a un cancer et se fait régulièrement opéré ce qui ne dérange pas mon frère pour le frapper je suis perdu il a déjà frapper ma soeur quand elle était enceinte (elle avait eu le malheur d'être chez mes parents ce jour là) je voudrais le faire hospitaliser pour protéger mes parents qui ont une soixantaine d'année mais j'ai vu qu'il fallait un certificat médical le problème c'est que mon frère n'ira jamais faire ce certificat puisque pour lui c'est les autres qui ne comprennent pas ce qu'il vit que dois-je faire? J'ai très peur qu'il blesse ou tue quelqu'un c'est un véritable danger la police ne m'a rien conseillé et il va arriver quelque chose de grave si rien est fait puis-je le faire hospitaliser sans certificat médical ? A qui dois-je m'adresser pour protéger les personnes qui pourront croiser son chemin ?

Mise en ligne le 17/05/2017

Bonjour,

Bien qu'en difficulté avec l'alcool, ce qui retient notre attention dans la situation que vous nous décrivez c'est la violence physique de votre frère avec son entourage. C'est sur ce plan que nous vous encourageons vivement à réagir pour que cela cesse et ainsi protéger vos parents, et plus particulièrement votre père déjà affaibli par la maladie.

Quelles que soient les difficultés personnelles de votre frère, rien ne l'autorise à s'en prendre violemment à ses proches et il est peut-être temps de le lui signifier. Nous vous recommandons de prendre contact avec l'INAVEM (Institut National d'Aide aux Victimes et Médiation) dont vous trouverez les coordonnées ci-dessous. Ce service aura les compétences pour vous informer et vous guider sur la marche à suivre pour mettre en sécurité vos parents et stopper votre frère dans ses passages à l'acte violents.

Nous restons disponibles si vous avez besoin de revenir vers nous. Il est possible de nous joindre tous les jours de 8h à 2h au 0 980 980 930 (appel anonyme et non surtaxé) ainsi que par Chat de 14h à minuit.

Avec tous nos encouragements.

Cordialement.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :